

Compte rendu de la CAPL des 15 et 16 juin 2011 sur les appels de notation

Majorations mises en réserve par la direction

<u>Echelons</u>	<u>majoration</u>	<u>nombre</u>
Terminaux	+0,06	2
	+0,02	3
variables	+0,06	2
	+0,02	7

les élus ont examiné 32 dossiers au lieu de 27 en 2010

les agents ayant fait appel se répartissent par service comme suit :

8 en SIE

18 en CDI/SIP

2 en CDIF

4 divers

les appels se répartissent ainsi :

13 AAPI 1ere classe dont 5 à l'échelon terminal

10 AAPI 2eme classe

9 AA

les résultats obtenus sont les suivants :

	AAPI 1	AAPI 2	AA
Nbre d'appel	13	10	9
Dont CGT	5	0	3
Résultat sur note chiffrée			
+0,06	3	1	0
+0,02	5	2	4
+0,01	2	1	1
dont CGT	2 +0,06		1 +0,02
	1 +0,01		1 +0,01

Il y a eu aussi 12 modifications des appréciations.

la direction a attribué 4 notes de +0,01, non contingentées, sans incidence sur l'avancement d'échelon. Elle a précisé qu'il s'agissait d'attention appelée pour la prochaine notation.

Sur les 8 dossiers défendus par la CGT :

4 portés sur la note

4 portés sur la note et les appréciations

ont été obtenus 3 majorations de note (2 +0,06 – 1 +0,02) et 2 +0,01 et 2 modifications d'appréciations.